

Création d'un poste fixe permanent destiné à la chasse des Colombidés

Renseignements cynégétiques : Le poste fixe permanent recensé est de type (cochez la case):

- ☐ Palombière avec cabane : ☐ En hauteur ☐ Au sol ☐ Couloir de Tir
☐ Pylône de tir (Installation fixe surélevée sans cabane) Appelants : ☐ Oui ☐ Non

Renseignements sur le propriétaire foncier et le propriétaire de l'installation :

1-Propriétaire foncier

Nom: Prénom :

Tél Fixe..... Tél Portable :

Adresse :

E-mail :

2-Propriétaire de l'installation

Nom: Prénom :

Tél Fixe..... Tél Portable :

Adresse :

E-mail :

Identification géographique sur l'installation :

L'installation se trouve (cochez la case) :

- ☐ - en ACCA Date de création de l'installation :/...../.....
☐ - en terrain privé (Joindre l'arrêté d'opposition à la demande) Section de la parcelle : N° cadastral :
 Commune de : Coordonnées GPS (En Degrés Décimaux):
 Code Postal : Longitude(X)..... E ou O
 Lieu-dit : Latitude (Y)..... N ou S

Ce nouveau poste fixe se situe à une distance de 300 mètres de tout autre poste fixe déjà existant conformément aux mesures relatives à la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs prévus au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la FDC17.

Nom et signature du détenteur ou propriétaire de l'installation (Précédé de la mention « lu et approuvé »).

Le/...../.....

Ce nouveau poste fixe a reçu l'avis favorable du propriétaire de la parcelle concernée et du président de l'ACCA (sur territoire ACCA).

Nom et signature propriétaire
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

Nom et signature du responsable cynégétique (ACCA)
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

Le/...../.....

Le/...../.....